

COMMUNIQUE DE PRESSE

25 septembre 2007

1947 – 2007 L'Agirc a 60 ans

Pour marquer les 60 ans du régime de retraite des cadres, Jean-Louis Walter et Dominique de Calan, respectivement président et vice-président de l'Agirc, organisent le 25 septembre, à l'intention des administrateurs du régime, un colloque à Paris.

Le Premier ministre, accompagné du ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, y prononcera une allocution.

Au cours de ce colloque, sociologues, économistes, responsables de ressources humaines débattront autour de deux thèmes :

- Cadres et entreprises : vers un nouveau contrat ?
- Une solidarité intergénérationnelle à réinventer.

Il sera animé par Isabelle Gounin, journaliste à LCI.

Créé en 1947 pour les cadres du secteur privé, le régime de retraite Agirc a marqué fortement le développement d'une protection sociale complémentaire, née de la négociation contractuelle entre partenaires sociaux.

A gestion exclusivement paritaire, il est, avec l'Arrco, l'un des rares régimes de retraite obligatoire à présenter aujourd'hui des résultats excédentaires. Il illustre l'efficacité d'une gestion qui conjugue à la fois solidarité et responsabilité ainsi qu'une capacité d'adaptation et d'anticipation aux évolutions démographiques, économiques et sociales.

Pour garantir une sécurité financière aux cadres à l'issue de leur carrière professionnelle, il n'y a pas d'autre voie, pour un régime de retraite indépendant, que d'assurer l'équilibre financier entre ressources et dépenses. Il s'agit donc pour les partenaires sociaux de trouver, au fil de leurs rencontres périodiques, le compromis, au sens noble du terme, qui assure la pérennité d'un système dans l'intérêt des générations successives.

Les mesures que les partenaires sociaux ont prises depuis plus de quinze ans, les efforts répartis entre les entreprises, les salariés et les retraités portent aujourd'hui leurs fruits. Demain, d'autres mesures devront être arrêtées dans cet objectif d'équilibre et de solidarité, tant il est vrai que le pilotage d'un régime de retraite est affaire de remise en question et d'ajustements permanents.

Depuis 60 ans, l'Agirc est en mouvement et évolue avec son temps. Depuis plusieurs années, elle mène, avec l'Arrco, de grands chantiers de modernisation de son organisation, de ses outils notamment informatiques, dans l'objectif d'apporter, au meilleur coût, le service que les cadres sont en droit d'attendre de leur régime de retraite. Elle a lancé, avec l'Arrco, le 23 septembre dernier une campagne d'information auprès des 35-49 ans.

L'Agirc est présidé aujourd'hui par Jean-Louis Walter (CFE-CGC). Son vice-président est Dominique de Calan (MEDEF). Son directeur général est Jean-Jacques Marette et son directeur délégué, Jean-Charles Willard

Quelques chiffres :

En 1948 :

224 000 cotisants

19 000 retraités

En 2007 :

3,6 millions de cotisants

2,1 millions de retraités

Pour en savoir plus : www.agirc.fr et www.agirc-arrco.fr/rubrique presse
